

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté
des quatrièmes trimestres et des périodes respectives de 53 et de 52 semaines
terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

En milliers de dollars canadiens

	2016 14 semaines \$	2015 13 semaines \$	2016 53 semaines \$	2015 52 semaines \$
Bénéfice net	3 176	3 741	11 212	9 201
Amortissement et perte sur cession	3 202	2 773	11 772	11 024
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 045	919	4 005	4 419
Impôts	1 324	1 533	5 341	7 300
BAIIA ^(a)	8 747	8 966	32 330	31 944
Rémunération à base d'actions	546	178	1 462	627
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(32)	39	1	58
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	508	482	1 583	897
BAIIA ajusté ^(a)	9 769	9 665	35 376	33 526
Écart en \$	104		1 850	
Écart en %	1,1 %		5,5 %	
% du chiffre d'affaires	17,9 %	21,7 %	17,8 %	19,2 %
Par action (de base)	0,72	0,72	2,61	2,51
Par action (dilué)	0,71	0,70	2,56	2,44

- a) *Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*